

# Procès-Verbal de la Réunion du GEM le 11/04/2025

Date : 11/04/2025

Heure : 15h à 17h30

Lieu : Maison des Associations Valréas

## Présents :

Vilma (accompagnée par son auxiliaire de vie), Julien, Dorian, Sylvia, Anas et Pascal.  
Membres

Heleen, animatrice

## Absents :

Mohamed, Membre

## 1. Ouverture de la séance

Heleen, l'animatrice du GEM, ouvre la séance à 15h et souhaite la bienvenue à tous les participants de la réunion. Elle informe également que le dossier ERP a été retourné en raison de pièces manquantes. Par conséquent, l'ouverture du GEM ne sera probablement pas avant début juillet. Elle ajoute un point à l'agenda : Que faire ?

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Les points à aborder avant l'ouverture du GEM présenté et adopté à l'unanimité :

- Vote définitif pour le nom du GEM
- Horaires d'ouverture
- Montant d'adhésion
- Activités à proposer
- Quoi faire ?

## 3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion de la 04/04/2025 est lu.

**Décision :** Approuvé

## 4. Points à l'ordre du jour

### 4.1. Nom du GEM

**Discussion :** La liste finale des noms à voter pour le GEM comprenait : GEM le Soleil, GEM la Vie, GEM le Sourire, ainsi qu'une proposition de Vilma : GEM la Vie au Soleil. Le nom **GEM le Soleil** a été unanimement accepté.

Après le vote, la discussion s'est orientée vers la création d'une représentation visuelle (logo) pour le nom, et les participants à la réunion ont partagé de nombreuses bonnes idées.

**Décision :** Vendredi 18 avril, nous reprendrons la discussion sur le logo. Une semaine de réflexion en arts plastiques est proposée, durant laquelle chacun pourra créer des propositions visuelles. Il est important de garder à l'esprit que le tableau d'affichage sur la façade du GEM est de forme rectangulaire.

#### **4.2. Horaires d'ouverture**

**Décision :** Les membres ont voté et ont accepté la proposition de planning faite par Heleen, en y ajoutant les moments de fermeture d'une heure à midi pour le GEM, ainsi que les jours où le GEM restera ouvert à midi pour les repas partagés et les sorties du samedi.

Lors des jours où le GEM est fermé pendant une heure, Heleen prendra sa demi-heure de pause repas, tandis que les autres jours, elle mangera avec les adhérents.

#### **4.3. Montant d'adhésion**

**Discussion :** Heleen n'a pas eu le temps de se renseigner auprès des autres GEMs afin de connaître les montants qu'ils appliquent. Le montant sera voté ultérieurement, mais avant l'ouverture du GEM.

#### **4.4. Activités à proposer**

Nous avons principalement discuté des sorties que nous pourrions proposer, telles que des séances de cinéma, des sorties à la mer avec éventuellement le GEM de Vaison-la-Romaine, des balades, etc. Julien nous a rappelé que les sorties n'ont pas besoin d'être éloignées de Valréas ni coûteuses. Il y a beaucoup d'activités à faire à Valréas ou à proximité, et avec l'arrivée des beaux jours, les pique-niques seront très agréables. Chacun va réfléchir à ces idées cette semaine, et lors de la réunion du vendredi 18 avril, nous aborderons à nouveau cette question.

#### **4.5 Quoi faire ?**

**Discussion :** Étant donné que nous n'avons pas de date d'ouverture claire pour le GEM le Soleil et que cela pourrait encore prendre 2 à 3 mois, Heleen propose de commencer avec un GEM hors murs. Elle explique qu'il n'y a aucune raison de ne pas planifier de petites sorties et rencontres avant l'ouverture du GEM. Les beaux jours approchent, ce qui nous permettra de nous retrouver à l'extérieur pour des balades, des visites de musées, des marchés, et bien d'autres activités. Nous pourrions également organiser des pique-niques ou d'autres activités dans une salle à la Maison des Associations. De plus, elle a trouvé un créneau supplémentaire pour des réunions et rencontres : le mardi soir de 17h à 19h.

**Décision :** Après discussion, les membres sont d'accord pour explorer des possibilités de sorties et d'activités. Heleen a indiqué qu'elle allait demander le budget du GEM pour 2025 afin que nous puissions avoir une idée des moyens financiers disponibles pour nos activités hors murs. Nous reviendrons sur cette discussion lors des prochaines réunions.

## 5. Questions diverses

Les questions portent sur la fréquence et la participation aux réunions. Est-il obligatoire de participer à toutes les réunions ? Heleen explique que la participation est très appréciée, mais pas obligatoire. Chacun est libre de venir selon ses disponibilités. L'essentiel est que les membres échangent entre eux pour mettre en place le GEM et lui donner un sens, une véritable "âme". Heleen est là pour aider et proposer, mais elle ne peut pas tout faire seul.

## 6. Clôture de la séance

Heleen remercie les participants et clôt la séance à 16h50.

Rédigé par : Heleen Ferwerda, animatrice

Date de rédaction : 14/04/2025